

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE JANVILLE**

DATE DE LA CONVOCATION

19.09.25

DATE D'AFFICHAGE

19.09.25

NOMBRE DE CONSEILLERSEN EXERCICES 13PRESENTS 11VOTANTS 11**OBJETS**

Compte rendu
Précédent
Conseil Municipal

L'an Deux Mille-vingt-cinq à 18 heures 30

Le Trente du mois de septembre

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie de Janville, sous la Présidence de Mr Philippe BOUCHER
Maire de la Commune de Janville.

Etaient présents :

MM. : Boucher, Durand, Guyard, Piron, Bougon, Bouabdallah
Mimes Barriot, Rousselet, Lemoine, Quesada, Hallen

Formants la totalité des membres en exercice

Pouvoir :

Absents excusés : M. Gauthier, Duroyaume

Secrétaire : M BOUGON

Ouverture de la séance à 18h30, nomination du Secrétaire de séance Monsieur BOUGON Vincent, lecture du procès-verbal du Conseil Municipal du 30/09/2025 et signature des membres du Conseil Municipal présent à cette date : aucune objection.

Les délibérations prévues à l'ordre du jour par convocation du 19/09/2025 sont exposées par les rapporteurs.

- Délibération n° 760, approbation des rapports de la CLECT du 04/09/2025, inscription du complexe « piscine patinoire de Mercières » au titre des équipements sportifs d'intérêt communautaire et transfert de la compétence « ruissellement »
- Délibération n° 761, passage en non-valeur pour 19 € 61
- Délibération n° 762, décision modificative budgétaire n°2

Après en avoir délibéré les membres du Conseil Municipal adoptent à l'unanimité les délibérations susdites.

Aucune question diverse

La séance est close à 19h15.

Fait et délibéré les jours, mois et ans sus dits

Le Secrétaire,



Le Maire,



Les Membres du Conseil Municipal,

